



Signature Convention PUP - problème propriétaire ?

Par Thias54

Bonjour.

Il reste 15 parcelles à vendre dans une zone 1AU d'un petit village. La mairie souhaite faire un PUP et faire signer une convention aux propriétaires des terrains pour lancer le financement et la réalisation des travaux de viabilisation.

Parmi les 15 propriétaires des parcelles, 1 seul pose problème dans la mesure où il n'y a légalement pas de propriétaire actuel sur cette parcelle (les successions n'étant pas faites à ce jour et peuvent prendre encore plusieurs années vu le contexte familial).

Est-ce que la mairie peut décider d'exclure cette parcelle de la convention ? Afin que les 14 autres propriétaires puissent signer la convention, faire viabiliser les terrains et puissent ensuite les vendre ?

Merci pour votre aide, vos réponses et votre temps.
Cordialement.